

# VILLAGES DE JOIE

Mars 2025/n° 272



DOSSIER  
**PRÊTS POUR LA VIE  
PROFESSIONNELLE !**

## L'ÉDITO DE LOUISE

« À la maison, j'adore aider mon éducatrice familiale à cuisiner. Je fais plein de petits plats pour tout le monde. »

## GRÂCE À VOUS

Un soutien aux familles vulnérables du Cameroun

## PARCOURS

« L'affection, c'est ce qui me manquait le plus... »

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« Je m'appelle Louise\*, j'ai 13 ans et je suis arrivée au village d'enfants SOS en août 2024 avec mes trois petites sœurs. J'habite dans



© DR  
Les enfants du village SOS de Châteaudun profitent d'un goûter spécial lors du VESOS CIDE.

une maison avec deux autres fratries, et nous sommes toutes des filles ! Même si ça ne fait pas encore longtemps que je suis au village, on est déjà proches. On a passé Noël et le Nouvel An ensemble, avec notre

éducatrice familiale, et il y a aussi eu la fête de Noël au village, qui était très chouette.

À la maison, j'adore aider mon éducatrice familiale à cuisiner. Je fais plein de petits plats pour tout le monde. D'ailleurs, j'aime tellement la cuisine que j'hésite à deve-

nir soit cuisinière, soit professeure des écoles quand je serai plus grande. Sinon, tous les week-ends, depuis la rentrée des classes je prends des cours de gymnastique. Une de mes sœurs en faisait et ça avait l'air amusant, donc j'ai décidé d'essayer et je suis fan !

Un de mes meilleurs souvenirs depuis mon arrivée au village, c'est la journée du VESOS CIDE\*\*, l'année dernière. On avait fait un « escape game » (jeu d'évasion) tous ensemble. J'aime aussi beaucoup les moments organisés par l'animatrice du village. Il y a des « soirées ados » tous les vendredis et aussi des « ateliers fratrie ». On va à la piscine, on fait du dessin, on regarde des films... Ça me fait plaisir de pouvoir faire des activités comme ça avec mes sœurs. »

\* Par souci de confidentialité, le prénom de l'enfant a été modifié.

\*\* Journée d'événements associatifs organisés pour célébrer l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)

## ACTUS



### LA CONSTRUCTION DES DEUX VILLAGES D'ENFANTS SOS DANS LE DOUBS EST LANCÉE !

Le jeudi 7 novembre dernier, SOS Villages d'Enfants a eu le plaisir de poser la première pierre non pas d'un, mais de deux nouveaux villages. En effet, l'association a remporté en 2022 deux appels à projets pour ouvrir un village à Besançon et un autre à l'Isle-sur-le-Doubs.

La pose de la première pierre est un événement fédérateur pour tous les acteurs impliqués dans la construction d'un nouveau village : les architectes, la mairie, les professionnels du conseil départemental, les entreprises partenaires... Il

permet de marquer le début symbolique de la construction. Pour Besançon et l'Isle-sur-le-Doubs, la construction devrait prendre environ un an et demi. Une fois érigés, ce sont 100 enfants confiés à la protection de l'enfance qui seront accueillis par SOS Villages d'Enfants dans le Doubs dès le printemps 2026. ■

### « STOMPING FOR PEACE » : UNE MOBILISATION POUR LES ENFANTS TOUCHÉS PAR LES CONFLITS

Le SOS Villages d'Enfants a participé à un message de plaidoyer international, « Stomping for peace » (Taper des pieds pour la paix), organisé par SOS Villages d'Enfants International pour le 35e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en novembre dernier. L'initiative visait à interpeller les décideurs politiques à prendre des mesures concrètes et urgentes pour protéger les enfants touchés par les conflits.

Dans 38 pays, des enfants accueillis par SOS Villages d'Enfants ont exprimé leur colère en tapant des pieds et en témoignant de leur indignation face à l'inaction politique. Ces vidéos traduisent un message fort : il est impératif de garantir les droits et la sécurité des enfants, même en temps de guerre. En France, dix villages SOS se sont mobilisés autour de cette action : Châteaudun, Jarville, Lion-d'Angers, Calais, la Maison Claire Morandat, Marly, Gémozac, Plaisir, Busigny, Beauvais-sur-Matha et Marseille. Leurs créations, empreintes d'une grande créativité, témoignent de l'engagement des enfants et des équipes éducatives sur cette question.

La campagne s'est clôturée lors d'un événement aux Nations

unies, le 19 novembre 2024. Cette rencontre a offert une tribune unique pour diffuser des messages de plaidoyer en faveur de la paix et pour rappeler l'urgence d'agir. À travers « Stomping for Peace », SOS Villages d'Enfants réaffirme son combat pour un monde où chaque enfant peut grandir dans un environnement sûr et respectueux de ses droits. ■

## « ÉCRIRE AVEC, ÉCRIRE POUR » : UN RECUEIL DE TEXTES ET DE DESSINS SUR LA FRATRIE

À l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la CIDE, SOS Villages d'Enfants a également décidé d'attirer l'attention sur le droit pour une fratrie de grandir ensemble en donnant la parole aux enfants via des ateliers d'écriture qui ont abouti à la création d'un recueil de textes et de dessins sur ce thème. Marrainée par Isabelle Carré, cette initiative intitulée « Écrire avec, écrire pour » a permis à des enfants accueillis au sein des villages d'enfants SOS de participer à des ateliers animés par des auteurs et des autrices de renom. Du Pas-de-Calais à la Charente-Maritime, du Maine-et-Loire à la Meurthe-et-Moselle, ce sont au total 59 enfants et jeunes de 6 à 22 ans qui se sont exprimés à travers ce recueil. Ils ont également agrémenté leurs récits de dessins qui viennent illustrer chaque page.



Un grand merci aux auteurs qui ont participé à ce beau projet : Antoine Dole, Clémentine Beauvais, Delphine Saubaber, Diane Le Feyer, Fanny Joly, Jérôme Attal, Julia Malye, Olivier Balez et Tony Emeriau. Vous pouvez découvrir ce recueil sur le site internet : [www.sosve.org](http://www.sosve.org). ■

## SOURIRES DES VILLAGES

**Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.**  
*Des exemples porteurs de promesses pour l'avenir.*

### MALI

L'apprentissage est un élément essentiel au bon développement des enfants et à leur épanouissement. Ainsi, le village d'enfants SOS de Khouloum ne ménage aucun effort pour proposer à ses jeunes protégés diverses activités extrascolaires. Cette année, une formation en maquillage et en coiffure a été organisée. Ravie de cette nouvelle opportunité, **Hawa** s'est découvert un nouveau talent. « *Je veux ouvrir mon propre salon pour rendre les gens encore plus beaux.* » nous raconte-t-elle.

### MADAGASCAR

Au village d'enfants SOS d'Antsirabe, un nouveau cours de dessin a vu le jour, par le plus grand bonheur des jeunes. Le jour du premier atelier, **Feno** s'est réveillé tôt et a préparé ses affaires avec excitation, avant d'aller chercher **Zoto** pour faire le chemin avec lui. « *Dépêche-toi ! Je ne veux pas être en retard !* », l'a-t-il exhorté. L'enthousiasme de **Feno** a porté ses fruits puisque son dessin lui a valu la première place d'un concours organisé pour les enfants !

### TOGO

« *Bella, regarde ! Les tomates commencent à pousser ! Nous allons bientôt en avoir* », annonce Marie à sa sœur SOS. Au village d'enfants SOS de Lomé, les enfants contribuent aux activités de jardinage et ont récemment décidé d'apprendre à pratiquer la culture hors-sol. Attentifs à leurs plantations, les enfants se rendent désormais au potager tous les jours et n'ont de cesse de s'émerveiller, surtout les plus petits. « *La prochaine fois, nous agrandirons le potager grâce à cette méthode géniale !* » a proposé **Thérèse** avec enthousiasme.

# PRÊTS POUR LA VIE PROFESSIONNELLE !

**Finir ses études, décrocher son premier emploi, prendre un logement, trouver sa place dans la société n'est simple pour aucun jeune. Moins encore pour celles et ceux qui ont été confiés à la protection de l'enfance. SOS Villages d'Enfants met tout en œuvre pour que cette entrée dans la vie adulte soit la plus réussie et la plus sécurisante possible.**

**P**enser à mon avenir m'a toujours stressé, souffle Jaëson Fricher, 21 ans. *J'ai toujours su que mon entrée dans l'indépendance serait une étape cruciale et qu'il fallait que je m'y prépare. J'ai lu les chiffres qui assurent qu'un sans domicile fixe sur quatre est un ancien de l'Aide sociale à l'enfance. J'ai toujours eu peur de ne pas m'en sortir, j'y pense encore régulièrement.* » La situation de Jaëson est pourtant stable. Étudiant en deuxième année d'une école d'éducateurs spécialisés à Maubeuge, il est actuellement en contrat d'apprentissage au SAMU social de Douai.

Le jeune homme a été confié à la protection de l'enfance à ses 14 ans et a d'abord été accueilli dans une maison d'enfants à caractère social (MECS). « *L'idée de devenir éducateur spécialisé m'est venue à mon entrée en foyer, raconte Jaëson. J'ai toujours aimé aider les gens. J'avais aussi envisagé de devenir infirmier. La carrière de journaliste m'aurait aussi beaucoup plu, mais je ne l'ai pas vraiment envisagée, mon niveau scolaire ne le permettait pas.* »

Jaëson est arrivé tard au sein de SOS Villages d'Enfants, précisément lorsqu'en janvier 2023, il a intégré la Maison Claire Morandat (MCM), à Valenciennes. La MCM est un établissement intermédiaire entre la vie en maison familiale et l'autonomie. Ce dispositif est constitué de logements en ville et surtout d'une grande maison divisée en studios. Une soixantaine de jeunes âgés de 16 à 21 ans, le plus souvent issus de foyers, de familles d'accueil, d'hébergements chez un tiers, ou d'autres villages d'enfants SOS, viennent y apprendre l'autonomie sociale,

financière, professionnelle, affective... Le tout appuyés par des éducateurs de l'association. « *L'aide des éducateurs a été cruciale, insiste Jaëson, qui a vécu à la MCM jusqu'en août 2024. Ils m'ont aidé pour mon inscription à ParcoursSup, à préparer mon oral du bac, à rédiger mes lettres de motivation... Mais, le plus important, c'est le soutien qu'ils m'ont apporté lorsque mon moral baissait. Cette période de transition vers l'indépendance passe très vite. C'est un moment de la vie où l'on est censé pouvoir être un peu insouciant, sortir, profiter de la vie, pas avoir des problèmes de banque, de loyer, d'assurance ou de Sécurité sociale à régler.* »

Si Jaëson a pu suivre une voie professionnelle qu'il a choisie et qui le motivait réellement, ce n'est pas le cas de tous les jeunes accueillis en protection de l'enfance. Contraints de quitter ce dispositif au mieux à 21 ans, parfois dès 18 ans, ils sont souvent encouragés à s'orienter vers des filières de formations courtes qui leur permettront d'avoir une autonomie financière précoce. « *La conseillère d'orientation que j'ai eue en troisième m'a clairement sous-estimé. J'avais 14 de moyenne et toutes les compétences poursuivre dans la filière générale* », explique avec du regret dans la voix, Antonio Quehen 21 ans. À l'époque, le jeune homme n'est pas encore accompagné par SOS Villages d'Enfants. Lui qui rêvait de travailler dans le monde de la musique est aiguillé vers un bac pro en hôtellerie, formation qu'il trouvera trop facile et qu'il décrochera avec une mention « Très bien ».

Retiré de la garde de ses parents à ses 18 mois, Antonio a eu une histoire particulièrement tourmentée. Il a vécu en pouponnière, puis au sein de six familles d'accueil différentes. Il est arrivé au village de Calais à l'âge de 14 ans ; il y restera trois ans avant de rejoindre, lui aussi, la MCM. « *J'ai quitté l'association à mes 18 ans.* » explique-t-il. Depuis sa sortie du village, Antonio garde contact avec les professionnels qui l'ont accompagné et repasse les voir de temps en temps. Il mesure l'importance qu'ils ont eu sur son parcours. « Ils m'ont sauvé d'un enfer permanent » exprime-t-il.

## SAVOIR CE QU'ON VEUT

La formation est au cœur de la question de l'insertion professionnelle des jeunes de l'ASE. Or, grâce aux recherches effectuées dans le cadre de notre programme Pygmalion, nous savons que la majorité d'entre eux connaît des difficultés scolaires avant même d'avoir rejoint un établissement de protection de l'enfance. Précarité, mal-logement, carences éducatives ou encore maltraitements expliquent qu'à leur entrée au collège, les deux tiers d'entre eux ont au moins un an de retard. Les adolescents de 15 ans, eux, sont trois fois plus souvent déscolarisés que les enfants de leur âge (voir l'encadré ci-contre). Moins d'études, moins ou pas de diplôme en poche à leur sortie des dispositifs ASE, et donc des difficultés à décrocher un travail.

Jennifer Dahmani, 40 ans, est conseillère en insertion sociale et professionnelle à la Maison Claire Morandat. Le parcours de ces jeunes, elle le comprend parfaitement pour

avoir elle-même connu une réorientation professionnelle. « *J'ai été coiffeuse pendant 12 ans, alors que j'avais toujours rêvé de devenir éducatrice spécialisée,* explique-t-elle. *Malheureusement, je n'étais pas une très bonne élève et, en fin de troisième, on m'a ri au nez !* » Jennifer Dahmani finira par reprendre ses études à 26 ans et obtenir son diplôme. De cette expérience, la conseillère s'est forgé une conviction : il faut avant tout écouter et faire confiance aux jeunes. C'est en travaillant dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) qu'elle a découvert la situation socio-professionnelle des anciens enfants confiés à la protection de l'enfance. « *Ils étaient particulièrement nombreux dans cette structure. Et, en 2015, ni les missions locales ni Pôle Emploi n'avaient le temps de les aider. Personne ne les regardait comme des potentiels talents.* » À la fin de son CDD au CHRS, la jeune éducatrice choisit de se former à l'insertion professionnelle, puis exerce ses nouvelles compétences pour une mission locale de Valenciennes, avant de rejoindre SOS Village d'Enfants en 2019.

Aujourd'hui, Jennifer Dahmani organise pour les jeunes de la Maison Claire Morandat des ateliers qui s'appuient sur une méthode canadienne visant à « rétablir leur pouvoir d'agir ». Elle a accompagné 17 jeunes depuis leur mise en place en 2023. « *Les enfants confiés à l'ASE vivent dans un cadre protecteur mais sclérosant,* analyse-t-elle. *Beaucoup de décisions sont prises pour eux sans même qu'on les consulte. Ils ne savent pas qu'ils ont le pouvoir d'agir sur bien des éléments de leur vie. Pendant mes*

**Seuls 13 % des jeunes de 17 ans confiés préparent un bac général (contre 51 % en population générale du même âge), 23 % préparent un bac professionnel (contre 24 % en population générale) et 40 % un CAP (contre seulement 11 % en population générale).**

**À 18-19 ans, le niveau de diplôme des jeunes ayant été confiés reste faible puisque 43 % n'ont aucun diplôme, 33 % un CAP et 23 % un baccalauréat, alors que près de la moitié des jeunes de milieux populaires ont déjà obtenu le baccalauréat.**

## LA POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

La Politique d'accompagnement des adolescents et jeunes majeurs (PAJ) de SOS Villages d'Enfants incarne la volonté de l'association de rester en contact avec les jeunes anciennement accueillis en villages, de pouvoir les soutenir dans leurs projets et d'être présent pour eux en cas de difficultés. Son accompagnement peut prendre la forme d'un soutien financier (participation au permis de conduire, aide aux études ou à la formation, frais médicaux ou juridiques...) ou d'un accompagnement ponctuel (éducation à la tenue d'un studio et d'un budget, soutien juridique et administratif...).

*ateliers, ces adolescents vont explorer leurs centres d'intérêt, en découvrir, réfléchir à leurs compétences, comprendre ce que sont les environnements de travail pour, enfin, réfléchir plus précisément à un métier à cibler.* » Une avancée en douceur vers l'univers professionnel pour des groupes de trois à quatre jeunes, à raison de deux rencontres par semaine, sur deux mois. Des ateliers autour du bien-être et du prendre soin de soi sont aussi organisés avec des socio-esthéticiennes.

Pour la majorité des jeunes confiés à la protection de l'enfance, le monde du travail est d'abord un monde qui leur fait peur. Leur histoire familiale leur a rarement permis de découvrir des parcours professionnels diversifiés et ils ont une vision souvent étriquée des métiers et des entreprises qui existent, ou ne s'imaginent pas un instant y avoir leur place. À l'inverse, certains rêvent parfois un peu trop grand... Mais pour Jennifer, il est important de ne jamais les empêcher de viser trop haut, car « *s'ils font ce travail, d'eux-mêmes, ils requestionneront leurs ambitions* ».

Reste que, aussi bon cet accompagnement soit-il, pour qu'il soit efficace, il faut encore que les recruteurs regardent ces jeunes sans a priori. « *Je constate malheureusement que les employeurs sont de plus en plus exigeants et ont, plus qu'autrefois, du mal à faire confiance à la jeunesse, en générale. Mon travail consiste aussi à entretenir un réseau*

*de partenaires en allant présenter qui nous sommes aux entreprises de la région, den participent aux forums de l'emploi, en étant présente aux journées portes ouvertes... »*

### DES ENTREPRISES QUI TENDENT LA MAIN

Ce travail de partenariat avec les entreprises se fait au niveau de chaque village et, au niveau national, avec des entreprises comme la marque de prêt-à-porter française sœur, Vaillant, spécialisée dans les technologies de chauffage, de ventilation et de climatisation, ou encore Wipro. Cette dernière est un groupe de services informatiques, présent dans 65 pays et qui compte 230 000 employés. Créé par Azim Premji, fondateur indien du groupe, businessman et philanthrope, Wipro a sa propre fondation qui finance des actions de solidarité partout dans le monde. En 2022, la structure française a contacté SOS Villages d'Enfants pour lui proposer un soutien à la fois financier (qui a notamment financé des permis de conduire, des activités sportives et culturelles, et de l'aide à l'installation dans un logement), mais aussi, et surtout, un accompagnement humain. « *Concrètement, depuis l'an passé, des salariés volontaires sont les mentors de jeunes de différents villages de l'association, explique Louise Ferré, directrice de cabinet de la direction de Wipro Europe du Sud. Nos collaborateurs ont fait de longues études et ont toutes les compé-*

tences pour faire découvrir à ces jeunes le monde de l'entreprise et ses codes, les aider à rédiger leur CV et leur lettre de motivation, les conseiller sur la manière de se présenter à un employeur, les comportements à adopter... » Pour les jeunes, c'est la découverte d'un univers qu'ils connaissent peu, d'autant que Wipro France est situé à Paris La Défense, un quartier emblématique du monde professionnel.

En 2022-2023, cinq jeunes ont bénéficié de cet accompagnement en présentiel ou à distance, pendant six mois, à raison d'au moins une rencontre par mois. À la fin du programme, certains mentors ont souhaité rester disponibles pour les jeunes. Ils ont un réseau développé et pourront aider les jeunes à trouver du travail, un stage, une alternance ou un logement. L'an dernier, Wipro a aussi accueilli un stagiaire en informatique pendant plusieurs mois et a organisé une journée portes ouvertes pour une vingtaine de jeunes des villages d'enfants, qui ont pu découvrir les métiers, les cursus et les formations d'une dizaine de salariés, de la réceptionniste au directeur général. Pour l'année 2024-2025, les mentors français du groupe suivent dix nouveaux jeunes. « Nous avons constaté à quel point celles et ceux que nous avons accompagnés l'an dernier ont évolué rapidement, souligne

Louise Ferré. Lancer une visioconférence, écrire un e-mail, prendre un rendez-vous, employer une manière de parler adéquate... tout cela était compliqué pour eux au début du mentorat. Ces jeunes manquent d'abord de confiance en eux. Quand un adulte bienveillant leur donne un coup de pouce, ils se révèlent leurs propres compétences à eux-mêmes. »

## LE SOUTIEN DES MÈRES ET DES PÈRES SOS

Les ateliers de la MCM, le soutien en village de la part des éducateurs spécialisés et des éducateurs scolaires ou ces rencontres avec des ingénieurs de la Tech sont très complémentaires du rôle fondamental que jouent les éducateurs et les aides familiaux. Bien sûr, ces derniers ont toute leur place dans l'orientation des jeunes, mais ils leur apportent surtout, au quotidien, des trésors de patience, d'encouragement et d'affection. « Trois des enfants que j'ai accueillis ont aujourd'hui débuté leur vie professionnelle, explique Michèle Bruna-Rosso, éducatrice familiale depuis 2017 au village de Digneles-Bains. C'est une période intense pour eux. Ils sont avides de s'insérer, impatientes d'avoir leur autonomie, de gérer leur vie. C'est commun à tous les ados. » Michèle Bruna-Rosso sait de quoi elle parle puisqu'elle a

## IMAJ : POUR L'AUTONOMISATION DES JEUNES AU MALI

Dans le monde aussi, SOS Villages d'Enfants se mobilise pour aider les jeunes majeurs à prendre leur envol. Au Mali, le projet « Innovation pour une meilleure autonomisation des jeunes », réalisé avec le soutien du gouvernement princier de Monaco, accompagne une centaine de jeunes du pays vers leur indépendance. Ces derniers participent à des ateliers de formation (prise de parole en public, gestion d'un budget, rédaction de CV) et bénéficient d'un accès à des stages ou à des formations chez des organismes partenaires. En 2024, le projet a notamment permis à plusieurs jeunes de faire des stages à Bamako, dans les domaines de l'hôtellerie, de l'action humanitaire et de la santé. Certains ont également pu s'inscrire à un master à l'Université Bazo, grâce à un partenariat avec SOS Villages d'Enfants Mali. Le projet IMAJ a récemment été renouvelé jusqu'en 2027, afin de continuer à apporter un accompagnement crucial aux jeunes de la région.

deux filles, aujourd'hui elles-mêmes mamans. « *J'essaie d'ailleurs de faire avec les enfants de l'association comme j'ai fait avec les miens. Mais, pour ses propres enfants, on sait que s'ils tardent à finir leurs études, s'ils changent de filière, s'ils ne trouvent pas de travail, on sera là* ». En effet, pour les jeunes en protection de l'enfance, le risque qu'il soit mis fin à leur accompagnement entre 18 et 21 ans est une véritable épée de Damoclès. Il est crucial de pouvoir les accompagner en amont de leur sortie du village, pour les préparer à l'autonomie, mais également après. Depuis quelques années, SOS Villages d'Enfants a mis en place les dispositifs Le Fil et Pause-toi, qui visent à aider les jeunes qui auraient besoin d'un soutien après la sortie des dispositifs de protection de l'enfance. Le premier vise à maintenir un lien pérenne entre les éducateurs et les jeunes après la sortie du village, le second offre la possibilité d'y revenir le temps de se stabiliser, de reprendre des forces physiques ou morales en cas de coups durs. L'association peut aussi les aider financièrement.

Réussir ce n'est pas toujours faire de longues études. La mère SOS cite Laure\*, 19 ans, qu'elle a accompagnée depuis 2017. La jeune femme a passé un CAP Cuisine près de Digne avant de débiter un bac professionnel, à Marseille, afin de devenir barmaid. « *Laure avait beaucoup de difficultés à l'école, était en sections Ulis et Segpa. Faire un bac, tra-*

*vailer pendant ses stages, ses congés, ses week-ends, c'est un vrai succès* »

Michèle Bruna-Rosso ne s'en cache pas, elle vit ces périodes de début d'indépendance avec un peu d'angoisse. « *Je participe forcément à leurs choix d'études, de métier, à leur début de vie professionnelle. C'est une grande responsabilité.* » Les questions qu'elle se pose, les doutes qui l'assaillent parfois, la mère SOS les partage toujours avec les éducateurs, la psychologue et les cadres qui travaillent à la maison commune du village. « *Cette maison commune, c'est la raison qui m'a fait rejoindre SOS Villages d'Enfants plutôt que de devenir famille d'accueil. Le soutien qu'on reçoit de ses collègues, leur disponibilité, c'est précieux.* »

Précieux aussi, l'amour, la tendresse que les jeunes viennent encore chercher auprès de la mère SOS, comme le fait Laure qui est toujours accueillie à la « Villa 5 » du village, où vit encore un de ses plus jeunes frères. « *Nos relations ont changé, je lui parle différemment, d'adulte à adulte, explique l'éducatrice. C'est une autre forme d'accompagnement éducatif. Je souhaite qu'elle sache que je suis toujours là pour elle. Pour être l'épaule sur laquelle elle pourra s'épancher, lui donner des conseils pratiques, mais, désormais, je la laisse gérer sa vie... comme une grande !* » ■

\* Par souci de confidentialité, les prénoms des enfants ont été changés.



**Dans son dernier cahier, *Devenir adulte après la protection de l'enfance* – Une course contre la montre encombrée d'obstacles ; Des pistes pour mieux agir, SOS Villages d'Enfants revient sur les grands enjeux rencontrés par les jeunes majeurs après avoir été confiés à l'Aide sociale à l'enfance : poursuite des études, accès à un logement, à un emploi, aux soins... À destination des professionnels de la protection de l'enfance, ce cahier propose également de poser un regard sur l'expérience de l'association dans l'accompagnement des jeunes majeurs.**

Pour recevoir le Cahier SOS n°12 : [cmallet@sosve.org](mailto:cmallet@sosve.org)

Pour le télécharger : <https://www.sosve.org/publications>

## L'édito de Daniel Barroy PRÉSIDENT



© Philippe Benard/SOS Villages d'Enfants

En ce début d'année, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères pour 2025. Dans chacun de nos villages, nos équipes poursuivent leur engagement afin de fournir aux enfants et aux jeunes une année remplie de moments chaleureux.

En France, 26 % des personnes sans domicile fixe nées en France — et 36 % des jeunes SDF de 18 à 25 ans — sont passées par l'Aide sociale à l'enfance. Ce constat alarmant souligne l'importance des programmes que nous développons pour soutenir les jeunes de nos villages dans leur parcours vers l'autonomie. En effet, les jeunes anciennement accueillis en protection de l'enfance doivent malheureusement devenir autonomes plus tôt que les autres jeunes de leur âge, alors qu'il leur manque bien souvent les ressources et le soutien familial nécessaires pour y parvenir.

Dans ce numéro de *Villages de Joie*, nous mettons ainsi en lumière notre accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs. Notre objectif est de leur donner toutes les clés pour qu'ils puissent trouver leur voie, s'épanouir et construire un avenir stable et serein. À travers des témoignages d'anciens jeunes de nos villages et de professionnels engagés, nous y abordons les défis auxquels sont confrontés les jeunes issus de la protection de l'enfance en France aujourd'hui et comment nous y répondons.

Je vous remercie pour votre précieuse soutien, qui nous permet de poursuivre notre mission et de continuer à offrir un meilleur avenir à ces jeunes, et je vous souhaite une bonne lecture.

# UN SOUTIEN AUX FAMILLES VULNÉRABLES DU CAMEROUN

**Solidaire de bien des pays du monde, SOS Villages d'Enfants France a engagé une nouvelle action en direction du Cameroun.**

Le dispositif « Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse » (ARPEJ) est un programme de soutien lancé en 2021 par SOS Villages d'Enfants, avec l'Agence française de développement, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Togo. L'ARPEJ renforce les droits des enfants par des actions de prévention des risques d'exploitation par le travail, de mariage précoce, d'excision ou de maltraitance. Initié pour trois ans, il a été reconduit et, dans son cadre, la France a décidé de financer l'extension du programme de renforcement des familles de SOS Villages d'Enfants Cameroun.

C'est à Douala, la capitale économique du pays, que les actions sont menées. « Elles bénéficieront à 560 enfants et jeunes, soit une centaine de familles concernées, explique Valéry Giscard Demba, coordonnateur local pour le village de Douala. Le manque de compétences parentales et la précarité des foyers sont nos deux critères de sélection des familles bénéficiaires du programme. Mais nous ciblons les familles qui manifestent déjà une volonté de s'en sortir, qui ont créé un commerce, qui se démènent pour scolariser leurs enfants... »

Dans le cadre de ce programme, SOS Villages d'Enfants Cameroun mène des actions diverses : le soutien à la formation professionnelle des jeunes, le déve-



© DR

loppement de pratiques d'éducation plus respectueuses des droits des enfants, l'aide à la nutrition, l'accompagnement à la création d'activités génératrices de revenus, l'alphabétisation, le financement de la scolarité, la création d'une maison pour de l'accueil temporaire en contexte d'urgence... « Nous portons une attention particulière aux personnes en besoins urgents, notamment les familles qui ont fui les régions en crise, au nord-ouest et au sud-ouest. » Les enjeux liés au genre, à la prévention des conduites sexuelles à risque, à la santé, à la lutte contre le mariage précoce des jeunes filles sont aussi abordés.

Trois salariés de l'association camerounaise sont mobilisés sur ce programme. Ils s'appuient sur les responsables politiques locaux, « Mais rien ne pourrait se faire sans le soutien des leaders communautaires, notamment les chefs de quartier et les chefs de communauté, qui connaissent mieux que personne les familles ciblées », ajoute le responsable local. Les membres de l'équipe des programmes internationaux de SOS Villages d'Enfants France se sont déplacés à Douala en novembre dernier, ravis de rencontrer leurs collègues camerounais dans le cadre de ce nouveau projet. ■



© DR

# « L’AFFECTION, C’EST CE QUI ME MANQUAIT LE PLUS... »

## Arrivée en village d’enfants très jeune, Léa mesure tout ce que l’association lui a apporté

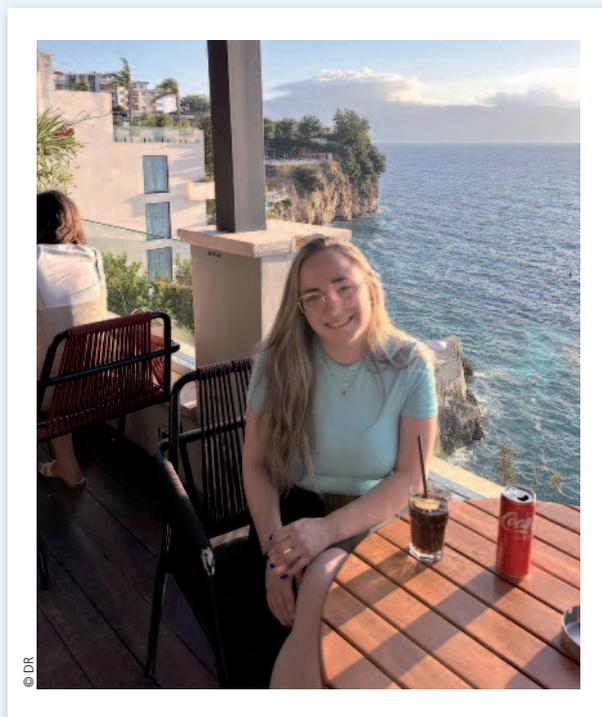
**Léa**, 20 ans, est auxiliaire de vie à domicile pour personnes âgées, « *depuis trois ans* », précise-t-elle avec une pointe de fierté. Léa a été embauchée à la fin de son année de terminale. Elle avait pourtant raté son bac professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne », mais ses nombreux stages lui avaient donné toutes les compétences pour convaincre les employeurs, explique-t-elle.

« *Je fais les toilettes, les courses, les repas, j’accompagne les personnes à leurs rendez-vous médicaux... J’aime mon travail. Chaque matin, je suis heureuse de retrouver mes petits papis et mamies. Les autres auxiliaires ont souvent autour d’une cinquantaine d’années. J’ai un autre vocabulaire et une autre manière de travailler, plus dynamique et plus directs sans doute, qu’ils aiment bien.* »

Aujourd’hui, Léa a son propre appartement à Metz qu’elle partage avec son compagnon rencontré il y a un an, le jour de son anniversaire, précise-t-elle avec le sourire. « *Nous avons déjà évoqué le projet d’avoir des enfants, raconte la jeune femme. Nous aimerions en avoir deux. Nous espérons aussi pouvoir déménager un jour dans une belle maison, mais nous ne partirions pas trop loin de Metz, sinon, cela me poserait des problèmes pour mon boulot.* »

## ILS M’ONT FAIT GRANDIR

Née à Sarrebourg, en Moselle, Léa a été confiée à la protection de l’enfance peu après sa naissance, mais de son histoire personnelle, elle ne sait rien. La jeune



femme n’a pas connu sa mère, décédée sans doute lorsqu’elle n’était encore qu’un bébé. Son père n’avait pas obtenu le droit de garde de ses trois enfants : Léa, sa sœur jumelle et un frère de deux ans plus âgés qu’elles. La fratrie a rejoint le village d’enfants de Marange-Silvange en 2009, après avoir vécu quelques années en foyer. « *À notre arrivée, la maison était toute neuve et son aménagement pas totalement achevé, se souvient Léa. Mais ce qui m’a vraiment marquée, c’est ma chambre, toute rose, avec des couronnes, des poupées, un grand lit... de princesse ! J’en ai pris plein les yeux.* »

La petite Léa de 4 ans était alors une enfant très craintive, toujours collée à sa sœur mais aussi, mal dans sa peau. « *J’étais, Madame Colère, dit-elle, même si je ne savais pas bien pourquoi j’avais cette colère en moi.* » La relation qu’elle a pu nouer avec les éducateurs du

village reste un souvenir marquant pour elle. Isabelle, sa toute première aide familiale, qui est restée dans sa maison jusqu'à ses 10 ans, lui a beaucoup apporté. « *C'était un peu ma mamie, ma figure d'amour, raconte-t-elle. L'affection, c'est ce qui me manquait le plus. J'en réclamais beaucoup, peut-être même trop...* »

Ses relations avec ses éducatrices n'étaient pas toujours simples, reconnaît Léa. Elle a notamment fait vivre des heures compliquées à Jasmine, sa dernière mère SOS, en multipliant les crises d'adolescence, les rébellions. « *Aujourd'hui, je comprends à quel point tout le monde au village m'a fait grandir, analyse-t-elle. Ils ont toujours été derrière moi pour m'encourager, me soutenir, me conseiller, me recadrer... Même si je ne l'ai pas toujours bien vécu, aujourd'hui, je les remercie : ils m'ont sauvée.* »

## DES SOUVENIRS ET DES LIENS QUI PERDURENT

De sa vie d'enfant au village SOS, Léa retient d'abord les beaux souvenirs. « *Il y en a eu tant que je ne sais pas lequel citer* », commence-t-elle avant d'évoquer les séjours dans le cadre du programme d'épanouissement par le sport (PEPS). Le PEPS permet à des jeunes

de différents villages de vivre en commun pendant trois fois une semaine et de découvrir des activités sportives. « *J'ai participé au PEPS des sports aquatiques, raconte Léa. J'avais 12 ans. On m'avait un peu forcée à y aller pour que j'apprenne à canaliser mes émotions. Je n'avais pas envie de participer, mais ça a été génial ! Lors de la dernière semaine, nous avons navigué sur un voilier entre la Normandie et la Vendée.* »

Léa a quitté le village à ses 18 ans sur un coup de tête ou, plus exactement, un coup de cœur pour un garçon. L'aventure a tourné court et la jeune femme est revenue vivre au village d'enfants quelques semaines avant de prendre son propre appartement.

Si elle est encore très proche de sa sœur, aide-soignante de formation

et qui vit dans un foyer de jeunes travailleurs près de chez elle, Léa a peu de contacts avec son frère, raconte-t-elle sans s'étendre sur ce sujet qui la peine. Elle a encore des liens réguliers avec l'équipe du village d'enfants, notamment avec un éducateur et avec sa dernière mère SOS. « *Je suis très reconnaissante aux éducateurs de SOS Villages d'Enfants. C'est grâce à eux que je suis devenue une autre personne, une meilleure personne.* » ■

**Aujourd'hui, je comprends à quel point tout le monde au village m'a fait grandir. Ils ont toujours été derrière moi pour m'encourager, me soutenir, me conseiller, me recadrer.**

## INFOS PARTENAIRES

**UN TRIO DE PARTENAIRES ENGAGÉS POUR L'ÉPANOUISSEMENT PAR LE SPORT**

Allianz  Travel

 **sncfconnect**



En 2024, Allianz Travel, SNCF Connect et Un Rien C'est Tout ont uni leurs forces pour soutenir les enfants et jeunes accueillis des villages SOS. A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris, ces trois partenaires ont choisi de s'associer pour soutenir le Programme d'Epanouissement par le Sport (PEPS) de SOS Villages d'Enfants. Le PEPS propose des stages sportifs et des événements ludiques sur les temps de vacances scolaires pour favoriser la découverte de soi, l'intégration sociale et l'acquisition de nouvelles compétences. Grâce au don de 96 000 € réalisé, ces actions concrètes de soutien permettront de créer des moments fédérateurs et mémorables, essentiels pour aider ces jeunes à surmonter leurs difficultés et à avancer vers l'autonomie.

**LE CRÉDIT COOPÉRATIF RENOUVELLE ET ÉTEND SON ENGAGEMENT**

**CREDIT COOPÉRATIF**

Le Crédit Coopératif et SOS Villages d'Enfants ont renouvelé leur collaboration.

La banque solidaire offre la possibilité à ses clients de contribuer activement au financement des projets de l'association via ses livrets d'épargne de partage (dont le LDDS) et sa carte Agir. Ces produits bancaires permettent de faire un don à SOS Villages d'Enfants et de donner un impact concret à son épargne, participant ainsi à un avenir plus durable, solidaire et humain.

Le Crédit Coopératif soutient également directement SOS Villages d'Enfants à travers un mécénat financier.

En 2024, cet engagement collectif a permis de collecter plus de 180 000 € pour soutenir les projets de l'association, tant en France qu'à l'international. Un mouvement solidaire auquel chacun peut participer.



**Nous tenons à rendre ici hommage à tous les bienfaiteurs qui ont, cette année, offert aux enfants de nos villages SOS un avenir en héritage. Nous ne saurons jamais les remercier assez pour leur grande générosité.**

**Georges A. (07), Annick A. (45), Colette A. (83), Roger A. (33), Jeannine A. (75), Lucette A. (37), Marie-Astrid A. (59), Marguerite B. (33), Marcelle B. (56), Lucienne B. (06), Monique B. (42), Marie-Madeleine B. (88), Arnold B. (36), Marie B. (15), Joséphe B. (75), Carmen B., Danielle B. (52), Arlette B. (74), Christiane B. (93), Serge B. (75), Françoise B. (76), Gisèle B. (38), Denise B. (73), Laetitia B. (42), Marie B. (13), Gabrielle B. (82), Jacqueline B. (53), Nicole B., Denise B. (72), Hélène B. (55), Janine C. (75), Denise C. (88), Catherine C. (30), Françoise C. (91), Marie-Claude C. (01), Denise C. (44), Joëlle C. (45), Camille C. (17), Anne C. (17), Colette C. (92), Claude C. (78), Léa C. (59), Danièle C. (26), Yves C. (35), Geneviève C., Jean C., Danielle C. (26), Françoise C. (69), Chantale D. (06), Monique D. (76), Simone D. (72), Gisèle D. (51), Jacqueline D. (34), Michèle D. (92), Gillone D. (75), Nicole D. (72), Geneviève D. (38), Françoise D., Christian D. (75), Lucette D. (92), Monique D. (11), Yvonne D. (78), Yves D. (02), Françoise D. (76), Jacqueline D. (10), Vitaline E., Mireille E. (69), Joëlle F. (75), Pierrette F. (40), Lucette F. (05), Georgette F. (82), Zofja F. (59), Dominique F. (56), Jeanne F. (78), Paulette F. (13), Danielle F. (78), Marie G. (66), Philippe G. (82), Paul G. (26), Jeannine G. (34), Marie-Thérèse G. (14), Nicole G. (33), Marie-France G. (21), Hélène G. (73), Elisabeth H. (54), Philippe H., Marc H., Chantal H. (60), Marie H. (57), Jeannine H., Christiane H., Marie Louise J. (88), Marie J. (88), Marie J. (44), Andrée J. (06), Josiane J. (02), Jeannine J. (45), Chantal K. (29), Salomé L. (67), Denise L., Jacqueline L. (59), Jeannine L. (64), Jeannine L. (75), Jeannine L. (85), Anne-Marie L. (94), Michel L. (94), Annie L. (71), Claude L. (83), Suzanne L. (95), Micheline L. (45), Paulette L. (76), Claire L. (75), Marie-Pierre L. (78), L L. (64), Monique L. (94), Martine L. (17), Odette L. (21), Jacques L. (25), Marie-Jeanne L. (50), Micheline M., Georgette M. (77), Colette M. (06), Monique M. (94),**

**Arlette M. (45), Josette M. (75), Suzanne M. (68), Nicolas M. (92), Eliane M. (58), Roseline M. (30), Floriane M. (92), Yvette M. (76), Armande Edith M. (37), Emilienne M. (75), Claude M. (73), Claire M. (03), Jeannine M. (37), Anne M. (70), Pierrette M. (45), Josette M. (06), Giselle N. (33), Elisabeth N. (35), Claude O. (83), Chantal P. (37), Dominique P. (75), Colette P. (23), Martine P. (06), Ginette P. (83), Jeanine P. (30), Bernard P. (75), Nicole P. (84), Jeanine P. (83), Juliane P. (92), Denise P. (59), Paulette P. (41), Yolande P. (38), Andrée R. (04), Denise R. (92), Louise R. (78), Andrée R. (33), Hubert R. (75), Madeleine R. (44), Christiane R. (06), Claudine R., Micheline R. (78), Denise R. (25), Michelle R., Juliette R. (29), Christiane R. (38), Marie R. (59), Janine S. (50), Marie-Thérèse S. (67), Nicole S. (54), Jean S. (92), Claude S. (95), Lucien S. (91), Eliane S. (04), Yves S. (08), Rolande T. (77), Michelle T. (14), Véronique T. (44), Dominique T. (34), Charles T. (54), Gérard V. (49), Marie-Claude V. (22), Jean-Marie V. (62), Juliette V. (75), Marie W. (57), Monique W. (78), Jean-Pierre W. (59), Louise Z. (83).**

**Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :**

**Marie-Anne JUBRÉ**  
Diplômée notaire,  
Responsable  
Legs et relations  
philanthropiques.



**Tél. : 01 55 07 25 42**  
**Legsetdonations@sosve.org**  
**8 villa du Parc de Montsouris – 75014 PARIS**

## DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

**OUI**, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

**OUI**, je souhaite être contacté(e) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



### MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M.  MME

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. : ..... E-MAIL : .....

F8E1LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.